



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit septembre à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni à Cambrai (Nord), 14 Rue Neuve, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-deux septembre deux mil dix-sept, en application des dispositions de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales sous la présidence de M. François-Xavier VILLAIN, Président.

Nombre de délégués communautaires en exercice	93
Nombre de délégués communautaires présents	63
Nombre de votes	78

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVÉE LE
- 5 OCT. 2017

Nombre de conseillers communautaires titulaires présents : 59

M. François-Xavier VILLAIN, **Président**,

M. Jean-Pierre COUVENT, M. Serge FOVEZ, M. Sylvain TRANOY, Mme Maryvone RINGEVAL, M. Jean-Pascal LEROUGE, M. Yves COUPE, M. Daniel POTEAU, M. Philippe LOYEZ, M. Jean-Marie DEVILLERS, **Vice-Présidents**,

BANTIGNY : M. Yves MARECAILLE - **BANTOUZELLE** : Mme Sylviane MAUR - **BLECOURT** : M. Albert LEVERD - **CAGNONCLES** : M. Edouard SLEDZ - **CAMBRAI** : Mme Michèle BARTIER, M. Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Martine BILBAUT, Mme Amélia CAFEDE, Mme Dominique CARDON, Mme Marie-Anne DELEVALLEE, Mme Françoise DEMONTFAUCON, M. Christian DHENIN, Mme Christiane FISCHER, Mme Dominique HERBIN, Mme Sylviane LIENARD, Mme Maria-José POMBAL, Mme Laurence SAYDON, M. Benoît VAILLANT, M. Pierre-Antoine VILLAIN - **CANTAING-SUR-ESCAUT** : M. Jean-Claude DESCHAMPS - **CAUROIR** : M. Benoit DHORDAIN - **CREVECOEUR-SUR-ESCAUT** : M. Gilbert DRAIN - **CUVILLERS** : M. Emile MILLIOT - **DOIGNIES** : M. Pascal MOMPACH - **ESCAUDOEUVRES** : Mme Annick RICHEZ - **ESNES** : M. Olivier GOBERT - **ESTRUN** : M. Jean-Luc FASCIAUX - **ESWARS** : M. Francis REGNAULT - **FLESQUIERES** : Gérard DRAIN - **HAYNECOURT** : M. Alain PARSY - **HEM LENGLET** : Mme Yvette BLANCHARD - **IWUY** : M. Stéphane GRANSART - **LES RUES DES VIGNES** : M. Marc LANGLAIS - **LESDAIN** : Mme Geneviève GAUTIER - **MASNIERES** : M. Francis NOBLECOURT - **MASNIERES** : Mme Annie ALEXANDRE - **MOEUVRES** : M. Gérard SETAN - **NEUVILLE-SAINT-REMY** : Mme Francine COUVENT, M. Christian DUMONT - **NIERGNIES** : Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI - **PAILLENCOURT** : M. Fabrice LEFEBVRE - **RAMILLIES** : M. Olivier DELSAUX - **SAILLY-LEZ-CAMBRAI** : Mme Marie-Thérèse DOIGNEAUX - **SANCOURT** : M. Claude LECLERCQ - **SERANVILLERS-FORENVILLE** : Mme Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD - **THUN-SAINT-MARTIN** : M. Henri DESPRES - **VILLERS-EN-CAUCHIES** : M. Raymond MACHUT - **VILLERS-GUISLAIN** : M. Gérard ALLART - **WAMBAIX** : M. André VERRIER.

Nombre de conseillers communautaires titulaires absents excusés, ayant donné suppléance : 04

ABANCOURT : Mme Françoise LAINE, titulaire, qui donne suppléance à M. Jean BOHACZ, suppléant - **AUBENCHEUL-AU-BAC** : M. Michel PRETTRE, conseiller délégué, qui donne suppléance à M. Daniel DUMARQUEZ, suppléant - **GOUZEACOURT** : M. Jacques RICHARD, conseiller délégué, qui donne suppléance à M. René OLIVIER, suppléant - **RUMILLY-EN-CAMBRESIS** : M. Michel LIENARD, Vice-Président, qui donne suppléance à Mme Michèle JOLY, suppléante.

Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné procuration : 15

CAMBRAI : M. Michel BARTKOWIAK, titulaire, qui donne procuration à Mme Francine COUVENT, titulaire - Mme Monique BOUQUIGNAUD, Vice-Présidente, qui donne procuration à Mme Dominique HERBIN, titulaire - M. Jacques LEGENDRE, Vice-Président, qui donne procuration à M. Pierre-Antoine VILLAIN, titulaire - M. Marc DERASSE, Vice-Président, qui donne procuration à Mme Sylviane LIENARD, titulaire - Mme Nathalie DROBINOHA, titulaire, qui donne procuration à Mme Marie-Anne DELEVALLEE, titulaire - M. Cédric HETMANSKI, titulaire, qui donne procuration à M. Jean-Marie DEVILLERS, Vice-Président - Mme Sylvie LABADENS, titulaire, qui donne procuration à M. Jean-Pierre BAVENCOFFE, titulaire - M. Olivier MOITY, titulaire, qui donne procuration à Mme Dominique CARDON, titulaire - **ESCAUDOEUVRES** : M. Patrice EGO, titulaire, qui donne procuration à Mme Annick RICHEZ, titulaire - **HONNECOURT-SUR-ESCAUT** : M. Jean-Pierre GOLEBIEWSKI, conseiller délégué, qui donne procuration à M. Sylvain TRANOY, Vice-Président - **MARCOING** : M. Didier DRIEUX, Vice-Président, qui donne procuration à M. François-Xavier VILLAIN, Président - **PROVILLE** : M. Daniel DELWARDE, titulaire, qui donne procuration à M. Benoit DHORDAIN, titulaire - Mme Capucine TIMAL, titulaire, qui donne procuration à M. Olivier DELSAUX, titulaire - **RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE** : M. Patrice GRANSARD titulaire, qui donne procuration à Mme Maryvone RINGEVAL, Vice-Présidente - **THUN-L'EVEQUE** : M. Jacques DENOYELLE, Vice-Président, qui donne procuration à M. Jean-Luc FASCIAUX, conseiller délégué.

Nombre de conseillers communautaires absents excusés, n'ayant pas donné pouvoir ou suppléance : 15

ANNEUX : M. Thierry LEVEQUE - **AWOINGT** : M. Jean-Richard LECHOWICZ - **BANTEUX** : Mme Bernadette GODET - **BOURSIES** : M. Slimane RAHEM - **CAMBRAI** : Mme Marilyne HOSCHEDE, M. Brahim MOAMMIN - **ESCAUDOEUVRES** : M. Pierre DOISE - **FRESSIES** : M. Henri GAMEZ - **GONNELIEU** : M. Roland CARREZ - **IWUY** : Mme Emilie DUPUIS - **NAVES M. THIBAUDISMIS**
Jean-Pierre DHORME - **RIBECOURT-LA-TOUR** : M. Jean-Pierre LEVEAUX - **RIEUX-EN-CAMBRESIS** : M. Michel MOUSSIN
TILLOY-LEZ-CAMBRAI : M. Jean-Pierre LAGON - **VILLERS-EN-CAUCHIES** : M. Pascal DUEZ

Secrétaire de séance : M. Benoit VAILLANT

Le **05 OCT. 2017**
à la Sous-Prefecture

DELIBERATION 2017-09-08 : AIDE AU MAINTIEN DES DERNIERS COMMERCES EN MILIEU RURAL EN COMPLEMENT DU FONDS D'INTERVENTION POUR LES SERVICES, L'ARTISANAT ET LE COMMERCE (FISAC)

DELIBERATION 2017-09-08 : AIDE AU MAINTIEN DES DERNIERS COMMERCES EN MILIEU RURAL EN COMPLEMENT DU FONDS D'INTERVENTION POUR LES SERVICES, L'ARTISANAT ET LE COMMERCE (FISAC)

Rapporteur : M. François-Xavier VILLAIN
Président

Le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) a pour vocation de favoriser le maintien et le développement des services artisanaux et commerciaux de proximité. Il permet de mettre en place des aides directes aux commerces pour aider au financement des travaux d'accessibilité, de modernisation et de sécurisation des locaux et devantures/vitrines. Le FISAC soutient également la politique d'équipement commercial des collectivités.

Réformé en 2014 par la loi Artisanat, Commerce et Très Petites Entreprises (Loi ACTPE), le FISAC fait l'objet d'un nouveau mode d'attribution avec le passage d'une logique de guichet à une logique d'appel à projet national selon des critères de sélection reposant sur des priorités fixées par le gouvernement.

En 2015, le Pays du Cambrésis a présenté, avec les partenaires locaux, une candidature FISAC à l'échelle de l'arrondissement (hors ville de Cambrai). Il a reçu en date du 16/02/2017 la décision d'attribution de la subvention FISAC à hauteur de 192 365 € pour une durée de 3 ans. Vu la décision d'attribution de subvention FISAC n°16-1711 du 28 décembre 2016 de la Secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire,

Les actions proposées dans la réponse à l'appel à projet FISAC et sollicitant des crédits FISAC, sont les suivantes :

Enjeux	ACTIONS	Territoire
Axe 1 Maintien des derniers commerces en zone rurale	Action 1.1 Aide directe au maintien du dernier commerce	Accessibilité tout public
		Moderniser et/ou sécuriser les locaux, équipements, vitrines et inciter au multi services
AXE 2 Maintien et développement des commerces en centre bourg et centre-ville	Action 2.1 : Aide directe à l'accessibilité	
	Action 2.2 : Moderniser/sécuriser les locaux, équipements, vitrines	
	Action 2.4 : Diagnostics énergétiques des points de vente	
AXE 3 Dynamisation des centres bourgs	Action 3.1 : Amélioration du cadre dans lequel s'exercent les activités de proximité	
	Action 3.3 : Signalétique communication	
AXE 4 Animation de l'offre commerciale	Action 4.1 : Communiquer et animer avec les Unions commerciales	
AXE 6 Organisation et suivi des opérations	Action 6.2 : Animation du commerce en centre-ville	
	Action 6.4 : Evaluation du FISAC	

L'ensemble des actions qui ont été proposées ont reçu un avis favorable de l'Etat à hauteur des montants demandés.

En signant la convention partenariale FISAC ci-jointe, la Communauté d'Agglomération de Cambrai devient partenaire du dispositif.

Ses modalités d'intervention pour l'axe 1 seront précisées ultérieurement, la stratégie commerce/artisanat de proximité étant en cours d'élaboration.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité décide :

- D'approuver le programme FISAC et les actions proposées
- D'autoriser le Président à signer une convention partenariale au titre du FISAC.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Suivent les signatures.....

Pour extrait conforme

Le Président,



François-Xavier VILLAIN



